

omnibus Angelis et Sanctis Dei, coram toto hoc Venerabili Conventu et caeteris praesentibus :

Primo Se hoc ipso illum in priorem casum nequaquam restituere, nec unquam pro restituto agniturum ; sed sententiam qua illum depositum pronunciarit, ratam constanter habiturum.

Secundo. Protestatur secundo. Se electionem legitimam et veram, canonico more institutam Reli. et Venerabilis Patris Domini Benedicti Waltenberger in Abbatem Monasterii Zabrd. nullo modo vel parte retractare, sed illud velut legitime electum et a se approbatum, ac, quod secundum Ordinis formam, licuit confirmavit Abbatem Zabrd. etiamnum et porro agniturum.

Tertio. Protestatur ut si quid ab aliis aliter statutum fuerit quomodocumque aut qualitercumque, quocumque praetextu aut quacumque parte, quod illud futuris temporibus Ordinis nostri Privilegiis et immunitatibus nullo modo praeiudicare possit vel debeat.

Quarto. Demum protestatur coram Iudice vivorum et mortuorum, omnibus Angelis et hominibus, si quid aliter actum fuerit et inde scandala, aut monasterio huic incommoda, aut quodcumque quo Divina Maiestas offendatur, vel nunc vel futuris temporibus exortum, vel exorta fuerint, sibi causam illius nullo modo imputandam, ut si qui officio suo non satisfecerit. Cuius ut testimonium supererit, praesentes manu sua subscripsit.

Joannes Lohelius

Ep. Suffrag. Pragen. et Abbas.

J. B. VALVEKENS, O. Praem.

**A propos d'Arnold de Leefdael,
administrateur d'Averbode
depuis 1578 à 1586.**

Un roman historique, qui pourrait en douter, n'est pas œuvre d'histoire. On ne peut exiger de l'auteur du premier toute la rigueur imposée à celui du second. Néanmoins, comme on l'a rappelé récemment, celui qui veut qualifier son roman d'historique, doit respecter la vérité des faits établis. *Poetis multum licet...* mais non de tromper le lecteur.

L'auteur du roman *Een rebel in de abdij* (Hasselt, 1972), semble avoir oublié, une fois de plus, cette règle élémentaire. Son exposé repris à un soit-disant journal de son héros, a mis le personnage dans une lumière que l'historien ne saurait admettre.

Ceci m'amène à revenir, une fois encore, sur la biographie de ce personnage, aussi contestable que contesté. Plutôt qu'un rebelle, Arnold de Leeftael fut la victime des ambitions de quelques membres de sa famille, passés à l'hérésie et au parti du Prince d'Orange, contre le souverain légitime des Pays-Bas durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Des soupçons pesèrent, de ce chef, sur sa propre orthodoxie. Il pouvaient paraître fondés devant la confusion générale des idées à cette époque.

Par un geste désintéressé, voire généreux, mais imprudent, Arnold avait pris contact, un jour, avec le Prince en personne. Aussi ne recueillit-il pas la majorité des suffrages à Averbode, au cours de l'élection de 1574, après la mort du prélat Heyns. Plusieurs vocaux rappellèrent ses maladresses, fussent-elles sans culpabilité réelle de sa part. La femme de César ... Les commissaires royaux, qui présidaient au choix, essayèrent de sauver Leeftael. Ils le présentèrent comme premier candidat, étant, à leur avis, un administrateur plus qualifié que son rival. Après informations, le gouverneur Requesens ne les suivit pas. Les négociations traînèrent en longueur. Entretemps, révolte des Pays-Bas contre l'Espagne. Averbode demeura sans chef pendant trois ans. Devant cette carence prolongée, le prieur et les conventuels proposèrent aux États Généraux, — le gouvernement rebelle du moment, — de nommer Arnold comme abbé d'Averbode. Convaincus, ce semble, de leur incompétence dans ce domaine, — la nomination des abbés étant un privilège personnel du souverain, — ceux-ci désignèrent Arnold comme administrateur. Condition expresse : se faire reconnaître par le pape et le souverain dès que possible. Arnold ne le fit pas. Pourquoi ? D'autres, qui se trouvaient dans le même cas, n'imitèrent point son exemple.

Voir en lui, de ce chef, un abbé émule de la tolérance religieuse et politique ne tient pas debout. Encore moins le présenter comme un être frivole, dévoré par des obsessions sexuelles tenaces, bien qu'inas-souvies. Ses confrères l'avaient nié formellement en 1574¹⁾. Il a fallu

¹⁾ Dans une lettre, adressée à l'abbé de Parc, Van Vlierden, en 1583 par le seigneur de Rode, celui-ci affirmait que Leeftael « in omnibus avitam catholicam ac romanam colere religionem et integre atque inculpate esse vite ». E. VALVEKENS, *Arnold van Leeftael*, cité plus loin, p. 165 et 176, note 94.

attendre un oracle en 1972 pour voir souiller la mémoire d'un homme, victime des errances d'autrui bien plus que de torts personnels.

Car l'aventure que vécut le vieux monastère brabançon, vers la fin du XVI^e siècle, a eu pour cause principale, — on ne saurait assez le répéter, — les folles prétentions d'une famille altière, ralliée aux intrigues machiavéliques du Taciturne contre un pouvoir, reconnu alors comme légitime. Elle fit pression en faveur de l'un des siens, d'abord sur les commissaires de l'élection, en 1574, pour le voir proposer comme premier candidat, plus tard sur le prieur et les conventuels d'Averbode, pour demander aux États rebelles de le désigner comme chef, enfin, après le retour de la situation normale du pays, pour l'empêcher de se réconcilier avec le roi ²⁾.

La réaction des chanoines, après la mort de Leefdael, en 1584, — que l'on a voulu faire passer pour un lâche reniement, — n'éclairerait-elle pas plutôt le sens réel à donner aux événements ? Si l'occupation rebelle leur avait clôt la bouche, ce qui se comprend aisément, son échec mit fin au silence. A preuve l'attitude des deux intimes de Leefdael, toujours à ses côtés au château d'Oostham, son cellérier Jean van Cuyck et son camérier Herman van Horst. Chargés de produire, après le décès du maître, les pièces probatoires de sa promotion, ils assurent que cette dernière avait pour cause *tfaveur van de Prince van Orangien*.

Faut-il attestation plus nette, plus impartiale, pour découvrir la cause véritable du drame ? Arnold de Leefdael ne fut qu'un bouc émissaire de l'hypocrisie d'une clique de révoltés contre le gouvernement des Pays-Bas. Les chroniqueurs d'Averbode ne l'ont plus jamais oublié dans la suite. Ils ont jugé la victime avec une rigueur implacable, lui imputant une faute, dont la vérité demeurerait incertaine. Leurs reproches auraient dû stigmatiser sans merci les véritables fauteurs du mal, demeurés dans les coulisses, Orange et ses acolytes. Car ce sont eux qui ont amené Leefdael à accepter une charge, qui allait le faire inscrire comme un réprouvé dans l'histoire de son monastère.

²⁾ Comme preuve de l'emprise des membres de la famille de Leefdael, on peut citer le fait de voir Arnold louer, le 1^{er} mars 1580, le refuge d'Averbode à Anvers « inde lange Gasthuijs straat » à Jean van Schoonhoven, son beau-frère et à Roger de Leefdael, son frère, alors bourgmestre d'Anvers. Archives Générales du Royaume à Bruxelles, Archives

Jusqu'où l'intéressé se rendit-il compte qu'on l'avait poussé dans une impasse dont il ne devait plus sortir? Fut-il aveuglé à ce point par la jactance de sa famille? Mystère. Il l'emporta dans la tombe.

Pour créer le soit-disant mémorial de son héros, et en camper la personne, le romancier en appelle aux vues de feu E. VALVEKENS, *Arnold van Leefdael, prelaat van Averbode* († 1584), Bruges, 1943. Il se rallie à sa thèse : Arnold est un abbé légitime d'Averbode.

Dans une notice récente sur le même personnage (*Biographie nationale de Belgique*, 1970, XXV, col. 519-524), j'ai dit pourquoi je ne pouvais suivre cet avis. Je me gardai, bien entendu, d'avaliser les reproches de gens mal informés sur les intrigues et l'esprit de dissipation d'Arnold au détriment du monastère.

Le procès-verbal de l'élection faite en 1574 a été publié voici cinquante ans (Pl. LEFÈVRE, *Arnold de Leefdael, abbé d'Averbode à l'époque des troubles religieux du XVI^e siècle*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1923, p. 41-89). Leefdael y paraît à la deuxième place parmi les candidats à la crosse. Le document permettait de donner un démenti formel, — et je le soulignai, — au verdict trop sévère de l'érudit polygraphe de l'abbaye, Gilles Die Voecht († 1653), qui ne fut plus oublié dans la suite.

A quand une nouvelle romance sur les misères d'Averbode durant le passé? Logé dans le superbe palais abbatial, que son héros, Leefdael, n'a hélas jamais pu occuper, l'auteur s'informerà à peu de frais sur leur et malheur du monastère.

Pl. LEFÈVRE, O. Praem.

De inventaris van Mariënkroon en Mariëndonk (O. Cist.).

Hoewel op 1972 gedateerd, zo verscheen toch pas op 6 maart 1973 officieel de monumentale inventaris van twee Noord-Brabantse kloosters, die we hier om meerdere redenen uitvoerig willen aankondigen. Want ofschoon de betreffende kloosters niet tot onze Orde behoren, het betreft hier een wetenschappelijk werk van de archivaris van Berne, die tevens lid is van de Historische Commissie der Orde, een werkstuk dat trouwens om zijn innerlijke kwaliteiten bijzondere aandacht verdient.